

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 14 (1893)
Heft: 5

Artikel: Chronique de l'esclavage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134587>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

docteur Küster sur la partie sud-ouest du Togo. Le seul cours d'eau important de cette contrée est le Todché qui coule à travers une savane boisée ; les palmiers forment la caractéristique du paysage. La faune est très pauvre. Au point de vue politique, ce pays est partagé entre un grand nombre de petits chefs. Avant la guerre des Achantis, ils dépendaient de Kouadjo-De, chef de Peki. Depuis lors, la plupart ont regagné leur indépendance, par exemple ceux d'Adaklou, Ho, Kpandou. Kouadjo-De exerce sa suzeraineté sur le pays compris entre la Volta, Kalakba, Anfoi, Azome, Avatime ; certains chefs relèvent directement de lui, comme Akom et Avoudome ; d'autres n'ont qu'une allégeance indirecte. La puissance du roi de Peki est encore bien plus considérable qu'on ne l'avait cru jusqu'ici en Allemagne.

Une dépêche de Liberia au *Times* annonce qu'une guerre a éclaté entre le gouvernement de cette République et quelques tribus indigènes. Les troupes du gouvernement ont attaqué l'ennemi à Rocktown. Elles ont été repoussées avec perte.

La république de Liberia a signé les Actes généraux des Conférences de Berlin de 1885 et de Bruxelles de 1890.

M. de Lamothe, le gouverneur du Sénégal, est parti pour faire dans l'intérieur une tournée à cheval qui ne durera pas moins de vingt jours. Il s'agit de visiter les rois nègres qui sont sous le protectorat de la France, et de contrôler en même temps la nouvelle ligne télégraphique de Saint-Louis à Fatick, dans le Siné, par Civaouane. Cette ligne, qui dessert les principaux entrepôts du Sud, était vivement désirée et donnera un développement considérable au commerce de cette partie de la colonie. Le Sénégal est du reste envahi en ce moment par les bêtes fauves, lions et panthères, venues en troupes des immenses forêts qui bordent le fleuve. Depuis douze ans on n'avait vu pareille invasion. Et ce n'est pas seulement dans les postes éloignés comme Podor et Richard-Toll que ces dangereux visiteurs exercent leurs ravages ; on les rencontre à Sanar et on a relevé leurs traces jusqu'à Diadoune, dans la banlieue même de Saint-Louis.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Le *Bulletin* de la Société de Géographie de Marseille a publié, sur la **Tripolitaine**, des lettres dont la dernière, après avoir exposé ce qu'est le commerce dans cette possession turque, se termine ainsi : « Faut-il ajouter, hélas, à la nomenclature qui précède, la traite honteuse des esclaves, officiellement interdite ? Il n'est malheureusement que trop vrai qu'on la pratique encore dans la Cyrénaïque, malgré la vigilance des consuls dont les efforts enrayeront bien la fraude, mais ne peuvent pas l'empêcher, en l'absence de tout concours de la part de l'administration, qui feint de ne rien voir et ne veut rien savoir. Pour donner le change, en ayant l'air de se prêter aux vues des gouvernements chrétiens, on a

fondé des maisons d'asile où l'on recueille les négresses émancipées, mais en réalité ce ne sont que des dépôts de la marchandise humaine. Les malheureuses arrivent pour la plupart du Wadaï émancipées par les soins du consul d'Angleterre. Or, dès que le consul a obtenu l'acte d'émancipation, il perd son droit de contrôle sur l'émancipée, qui est alors admise dans le soi-disant asile. Reprise aussitôt en esclavage, elle est vendue à prix débattu à qui peut en avoir besoin. Tout le monde à Benghasi est au courant de cet odieux trafic ; mais ce n'est pas le pacha qui voudra jamais le réprimer en poursuivant les coupables qu'il ne connaît que trop bien.

D'après une dépêche de Massaouah, les Italiens ont pu saisir près de **Beilul** une caravane d'esclaves, dont soixante ont pu être délivrés par eux ; dans le nombre se trouvaient trente femmes et dix enfants venant du Choa.

Un grand bateau arabe qui avait pris le pavillon français à son départ de **Zanzibar** a été arrêté par une chaloupe détachée du croiseur anglais *Philomel*. Prévenu du fait, un fonctionnaire du Consulat français de Zanzibar se rendit à bord du bateau et y trouva soixante enfants enlevés de l'île par des Arabes qui, pour échapper à la vigilance des croiseurs anglais, se servent abusivement du pavillon français. Les enfants furent libérés et quatre Arabes retenus pour être jugés par qui de droit.

L'expédition organisée par la **Société anti-esclavagiste de Belgique** et placée sous la direction du commandant Descamps, pour porter secours aux officiers belges en danger au Tanganyika, a quitté Bruxelles le 11 avril. De Londres, elle se rendra aux bouches du Zambèze, où elle débarquera dans six semaines.

Le **Comité anti-esclavagiste allemand** a reçu du major von Wissmann, chef de l'expédition dite du Nyassa, un rapport duquel il ressort que le bateau qu'il espérait pouvoir installer sur le Tanganyika devra rester sur le Nyassa. L'expédition une fois embarquée sur le Zambèze s'est heurtée à de grandes difficultés. Elle a dû subir des transbordements, parce qu'on n'avait pas bien calculé le tirant d'eau du bâtiment qui la transportait. Parvenue au Nyassa après plusieurs mois de travaux, elle a dû renoncer à aller plus loin, le transport du steamer par la route de Stevenson paraissant impossible ; Wissmann n'a pas l'espoir de recruter assez de porteurs, et il craint que les pièces du bâtiment, déjà endommagées, ne puissent arriver qu'inutilisables au Tanganyika. Il croit cependant que la présence de son steamer sur le Nyassa ne sera pas inutile à la cause anti-esclavagiste. Les esclaves qu'on transporte de Deep-Bay à la baie Amélie, d'où ils sont conduits à Lindi, Mikindani et Quiloa,

ne sont guère moins nombreux que ceux qui sont débarqués à Oudjidji, sur le Tanganyika, à destination des ports de l'Afrique orientale. Les riverains du Nyassa sont de déterminés chasseurs d'esclaves, et les deux canonnières anglaises qui sont déjà sur le Nyassa ont fort à faire. Les ports où débarquent les caravanes étant situés dans la zone allemande, le navire allemand exercera une action particulièrement efficace.

Deux stations allemandes vont être établies sur les rives du Nyassa, l'une au nord du lac, l'autre au sud, c'est-à-dire en territoire anglais, celle-ci avec l'autorisation du gouvernement britannique. Le navire et les canots à vapeur assureront des communications régulières entre les bouches du Zambèze et tous les points des rives du Nyassa. Lorsque le lac sera ainsi parcouru par des bâtiments ayant un point d'appui dans des stations fortifiées, il sera possible d'empêcher les transports d'esclaves à travers le lac et de réprimer les violences des traitants établis dans le voisinage du lac. D'après le Comité, la participation de l'Allemagne à la croisade anti-esclavagiste a d'autant plus d'importance que les grands pourvoyeurs des marchands d'esclaves sont les Yaos, établis en territoire allemand et contre lesquels les Anglais étaient impuissants. Nul doute que l'installation de stations nouvelles ne contribue à gêner la marche des caravanes d'esclaves ; les bâtiments allemands qui navigueront sur le Nyassa pourront, de concert avec ceux des missionnaires anglais, empêcher les traitants d'user de la voie du lac pour le transport de leur cargaison humaine. La situation financière du Comité anti-esclavagiste était très compromise ; elle s'est considérablement améliorée par le fait que le gouvernement allemand a pris à sa charge les frais de l'expédition Wissmann, qui pesait le plus lourdement sur le budget du Comité.

Le numéro d'avril du *Central Africa*, journal de la Mission des Universités, publie, comme nouvelles, à la date du 8 décembre 1892, les horribles détails suivants sur la traite au **Nyassaland**. Le chef arabe de Mpata, Mlozi, que l'on avait dit mort, a réussi à s'échapper des mains de ceux qui l'avaient arrêté, et a donné des preuves de la force qu'il a encore en faisant de nouveau des razzias d'esclaves. Si les mois de janvier et de février sont, dans l'Afrique centrale, les mois de disette, ceux d'octobre et de novembre sont l'époque de la paresse et de la chasse à l'homme. Les Angoni ont exterminé les innocents Warondé, et, dans l'obscurité d'une nuit sans lune, anéanti les habitants du populeux village du Kayoumé. Un guerrier se posta à chacune des portes des cabanes pour égorger tout homme ou adolescent au moment où ils en sortaient. Les captives, au nombre de 300 femmes et jeunes filles, furent liées ensemble comme du

bétail, pendant que les bourreaux se gorgeaient des provisions de vivres et de boissons qu'ils avaient faites. Lorsque la nouvelle en parvint au fort de Karonga, station de l'African Lakes Company, à trois heures de distance, deux des ouvriers écossais organisèrent une expédition de secours. Les Angoni, surpris, incapables d'échapper avec les femmes et le butin, commencèrent à percer de leurs lances leurs victimes sans défense, dont un grand nombre furent blessées avant que les sauveteurs eussent pu les délivrer. Bientôt les Angoni se sauvèrent en désordre; ils furent poursuivis par les Écossais qui durent cependant revenir sur leurs pas pour soigner les malheureuses captives. Le 24 novembre, le Dr Kerr Cross arriva pour panser les blessés mourants. Tous les survivants s'étaient enfuis dans les roseaux des bords du lac où ils gisaient épuisés. Conduit par un des leurs, le brave médecin se traîna sur les mains et les genoux pendant des heures au milieu des roseaux pour chercher les blessés. Il soigna les plaies de 47 d'entre eux qui vivaient encore. Un homme avait 17 blessures. Quantité de jeunes filles et même des enfants à la mamelle avaient reçu deux ou trois coups de lance. La liste des morts comptait 29 hommes, une centaine de femmes, 39 jeunes filles et 16 garçons, tandis que les Angoni esclavagistes avaient perdu 30 des leurs et emporté leurs blessés. « Le cœur se brise, » écrit le Dr Kerr Cross, « quand on voit ces pauvres créatures implorer la pitié des blancs et par nous celle de l'Europe civilisée. » Le journal ajoute : il faut que le domaine de la civilisation britannique s'étende dans l'Afrique centrale pour rendre impossible ces atrocités, si nous sommes fidèles aux engagements que nous avons pris à la Conférence de Bruxelles et lors de la Convention anglo-allemande de 1890.

L'IMPORTATION DES ARMES ET DES MUNITIONS ANGLAISES EN AFRIQUE

Nos lecteurs ont eu sous les yeux (p. 118-120), la lettre adressée au ministère des affaires étrangères de Belgique par la Société belge anti-esclavagiste relative au commerce des armes et des munitions qui s'exerce entre l'Océan Indien et le lac Tanganyika, et un résumé de la lettre de H. M. Stanley au *Times*, du 16 mars, imputant aux Allemands et aux Portugais la violation des engagements pris par les puissances civilisées à la Conférence de Bruxelles de 1890-1891. Nous avons montré que l'insinuation relative aux Portugais avait été émise à la légère. La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, de son côté, nie que les Allemands de